



Dans l'optique de réduire l'impact des trypanosomoses sur le développement, des initiatives ont eu lieu et la plus récente en date est le Projet de Création de Zones durablement libérée de la mouche tsé-tsé et des trypanosomose du Burkina Faso (PCLZD/PATTEC-Burkina Faso). Une question cruciale reste cependant posée dans la mise en œuvre de ces initiatives à savoir comment assurer et pérenniser la participation communautaire. La première phase de la PATTEC tire vers la fin et il est temps de répondre à cette question afin de mieux entamer une deuxième phase.

Dans cette optique, le Ministère des ressources animales et Halieutiques a bénéficié d'un appui de la FAO pour la mise en œuvre d'un projet dénommé : ***Opération pilote de prise en charge de la lutte contre la tsé-tsé et la trypanosomose animale par les bénéficiaires dans la province du Kénédougou au Burkina Faso (TCP/BKF/3401)***

. Ce projet est d'une durée de 18 mois. Il vise à relever le défi de la participation des bénéficiaires et des structures d'encadrement et de porter l'action à l'échelle de la zone du CEZIET (Centre d'Encadrement des Zones d'Intensification de l'Elevage Traditionnel) de Samorogouan dans la lutte contre la mouche tsé-tsé et la trypanosomose animale africaine, toute chose nécessaire pour baisser les densités du vecteur et réduire les prévalences trypanosomiennes chez les bovins d'élevage et les bœufs de labour sur le long terme.

L'atelier technique de lancement du projet s'est tenu le 18 mars 2013 à Orodara (Kénédougou) suivi, le 19 mars, de la 1^{ère} réunion du comité de Pilotage ainsi que du lancement officiel du projet.

L'objectif global de ces rencontres est de permettre aux différents acteurs et parties prenantes d'harmoniser les points de vue pour une réussite du projet. Les objectifs spécifiques recherchés furent :

- Présenter aux participants le projet « Opération pilote de prise en charge de la lutte contre la tsé-tsé et la trypanosomose animale par les bénéficiaires dans la province du Kénédougou au Burkina Faso » ;
- Présenter et amender le dispositif de mise en œuvre du projet ;
- Présenter, amender et adopter le programme d'activité du projet ;
- Définir les villages d'intervention du projet.
- Soumettre le programme d'activités retenu au comité de pilotage pour examen
- Procéder au lancement du projet sur site

L'atelier technique a été présidé par le Haut Commissaire du Kenedougou, assisté du Maire de Samorogouan, tandis que le comité de pilotage a été présidé par Madame la Secrétaire générale du MRAH. Ont pris part aux deux rencontres les bénéficiaires (éleveurs et membres des comités de gestion de la zone pastorale du CEZIET), les responsables administratifs communaux et provinciaux du Kenedougou, les Responsables provinciaux des Ministères en charge du secteur rural (MS, MEDD, MASA), les Directions techniques régionales et centrales du MRAH (DRRAH, DGSV, DEP), les partenaires techniques et financiers (FAO, SNV), les Projets et Programmes de la région des Hauts Bassins (PDIS, PNGTII, PATTEC).

Les résultats de l'atelier ont été synthétisés et présentés aux membres du comité de pilotage le lendemain, 19 mars 2013. Ce dernier a examiné le programme d'activités et le budget 2013, échangé sur les contraintes au démarrage du projet et sur les questions sensibles dont la mise en place et la gestion du fonds de roulement. Après adoption du programme d'activités et du budget 2013, les participants ont pu voir la logistique déjà reçue dont 50 bicyclettes et 3 tricycles au profit des bénéficiaires pour le transport du matériel de lutte sur le terrain. La réunion du comité de pilotage, a été clôturée par le lancement officiel du projet TCP/BKF/3401 par la

Secrétaire Générale du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, Dr
Somé/Bountoulougou Jocelyne.

